

Transfert d'un établissement principal

Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous informe et détermine, avec vous, la liste des pièces justificatives nécessaires à votre formalité.

IMPRIMES A TELECHARGER

- Imprimé P2 – (en 2 exemplaires)
- Notice explicative
- Pouvoir

PIECES SPECIFIQUES : ETABLISSEMENT PRINCIPAL DANS LE RESSORT DU GREFFE

Si création

- Titre de jouissance du local : copie du bail commercial ou tout justificatif au nom de la personne (facture EDF, EAU, Téléphone, ...)

Si achat du fonds ou apport

- Copie de l'acte enregistré d'acquisition ou d'apport du fonds de commerce
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales

Si location gérance ou gérance mandat

- Copie de l'acte de location gérance ou du contrat de gérance mandat
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales

Gestion d'un fonds de commerce cédé dans le cadre d'un plan de cession :

- Copie du jugement ordonnant un plan de cession
- Un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire

PIECES SPECIFIQUES : ETABLISSEMENT PRINCIPAL HORS RESSORT DU GREFFE

- Un Extrait KBIS datant de moins de 3 mois en original

Si création

- Titre de jouissance du local : copie du bail commercial ou tout justificatif au nom de la personne (facture EDF, EAU, Téléphone, ...)

Si achat du fonds ou apport

- Copie de l'acte enregistré d'acquisition ou d'apport du fonds de commerce
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales

Si location gérance ou gérance mandat

- Copie de l'acte de location gérance ou du contrat de gérance mandat
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales

Gestion d'un fonds de commerce cédé dans le cadre d'un plan de cession :

- Copie du jugement ordonnant un plan de cession

Pour l'activité

Si réglementée :

- Copie de l'autorisation provisoire ou définitive du diplôme ou du titre nécessaire à l'activité
- Un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire

TARIFS

Les frais Greffe peuvent varier d'un territoire à l'autre, nous vous invitons à consulter votre Centre de Formalités des Entreprises.

Le CFE vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, fiscales et sociales.

V 26/10/2017

Vos contacts de proximité

CCI ARTOIS

Karine CATENNE
03 21 23 95 58
cfe@artois.cci.fr

CCI GRAND HAINAUT

Sylvie OLEJNIK
03 27 51 31 65
cfe@grandhainaut.cci.fr

CCI GRAND LILLE

Nathalie LECLERCQ
03 20 63 77 60
cfe@grand-lille.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE

Bénédicte WAYMEL
03 21 46 00 00
cfe@littoralthautsdefrance.cci.fr